

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président du Conseil Provincial,
Monsieur le Député Président,
Mesdames les Députées,
Chères et chers Collègues,

Depuis cette rentrée scolaire d'août 2026, le gouvernement Les Engagés-MR de la FWB impose aux enseignants du degré supérieur de l'enseignement secondaire de dispenser 22 périodes face aux groupes-classes, sans aucune contrepartie financière. En FWB, l'enseignement qualifiant, tellement porteur d'avenir, a vu aussi ses budgets rabotés par le gouvernement azur de la FWB.

En raison de ces mesures, nombre d'enseignants jeunes ou moins jeunes perdent bel et bien des périodes de cours, voire dans certains cas leur temps plein. Des enseignants temporaires se retrouvent même totalement sans emploi.

La rentrée scolaire d'août 2026 s'étant déroulée la semaine passée, je souhaiterais poser aujourd'hui les questions suivantes relatives à l'enseignement provincial :

- Suite à ces mesures exposées en introduction, combien d'enseignants de l'enseignement provincial ont-ils perdu des périodes de cours ? Dans quelle mesure ?
- Des enseignants temporaires engagés en 2025-2026 ont-ils perdu totalement ou en partie des périodes de cours ?
- Quelles sont les dispositions concrètes actuelles et à venir du Collège provincial quant au suivi de carrière du personnel pédagogique (enseignement provincial) perdant potentiellement des périodes de cours, voire leur emploi, suite aux réformes de la FWB ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et pour l'attention que vous porterez à ces questions cruciales pour la carrière des enseignants et l'avenir de nombreuses familles.